



## Convocation par la police judiciaire

Par **isla**, le **13/08/2009** à **21:26**

Bonjour, rn je suis mineur et hier, ma mère a reçu une convocation de la pj .rnje ne sais pas quels sont les motifs de cette convocation et je me demande si rnje n'est pas avoir avec cela.rnje voulais savoir si cette convocation pouvait etre en rapport avec moi malgré l'absence de mon nom dessus.rnJ'attend vos reponses .rnmerci  
rnEwann

Par **wolfram**, le **17/08/2009** à **18:10**

Comme vous êtes mineur vos parents sont responsables de vos agissements.rnrnEffectivement les flicards pour vous mettre en état d'infériorité convoquent pour affaire vous concernant. Sans préciser.rnrnCe qui fait que le motif de la convoc vous surprend et que vous n'avez rien pu préparer de cohérent. Plus tard ils pourront vous reprocher de faire des déclarations contradictoires avec vos premières déclarations.rnrnSi vous ne l'avez déjà fait, racontez à votre mère ce qui est susceptible de vous être reproché.rnrnViolences, détériorations ou autres choses.rnrnMichel